

16 Oyem-Bitam

Woleu-Ntem/Département du Woleu/Oyem/Afin d'étendre leur couverture sociale auprès des entreprises et leurs employés...

La CNSS et les Impôts jettent les bases d'un partenariat gagnant-gagnant



La séance de travail...



... entre les deux parties a permis de s'accorder sur l'essentiel.

PME

Oyem/Gabon

UNE séance de travail a eu lieu le 28 février dernier entre les représentants de la direction régionale Ogooué-Ivindo-Woleu-Ntem de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et ceux de la direction provinciale des Impôts du Septentrion. Cette rencontre d'échanges, initiée par les responsables de la CNSS, s'est tenue dans les locaux de la direction provinciale des Impôts. Elle avait pour but de poser les bases

d'une franche collaboration en matière de gestion des fichiers des entreprises existant dans les provinces de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem.

Mieux, le chef de délégation de la CNSS, Michel Edgar Ndong Assapi, sous-directeur à la direction régionale et responsable du Centre d'action sanitaire et sociale d'Oyem (Casso), a sollicité auprès de ses hôtes, la mise à la disposition de la CNSS du fichier, des contacts et des localités de toutes les entreprises (petites, moyennes ou grandes) dont dispose

la direction régionale des Impôts.

A travers cette démarche, « la CNSS voudrait étendre et renforcer sa couverture sociale auprès des entreprises et leurs employés, dans la région de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem », a indiqué le chef de délégation de la CNSS.

Le patron du Casso n'a pas manqué de préciser: « pour qu'une entreprise soit prise en compte par la CNSS sur le plan social, il faut qu'elle ait au moins un salarié en son sein ». Toutefois, « nous regrettons le fait que certaines sociétés déclarent

très souvent, auprès de nos services, moins d'employés qu'elles n'en disposent », a déploré Carle Frédéric Mboula Mboula, chef d'agence CNSS Oyem. Cette situation est surtout imputable aux entreprises forestières.

Pour élargir son champ de prestations sociales auprès des populations, la CNSS se trouve confrontée à plusieurs difficultés : difficile accès aux entreprises implantées dans la forêt, mauvaise qualité des voies, manque d'informations, absence de déclaration d'entreprises par certains

propriétaires, etc.

A ce jour, la direction régionale Nord-Est de la CNSS ne dispose que d'un fichier d'environ 420 entreprises. Un nombre jugé très insuffisant par les responsables de la CNSS. D'où leur démarche auprès des Impôts qui, à leurs yeux, disposent de l'expertise et de la vraie matière dans le domaine. Dans sa réponse, le directeur provincial des Impôts dans le Woleu-Ntem, Jean Yves Edou, n'a pas trouvé d'inconvénient à la sollicitation formulée par la CNSS. Au contraire, ce partenariat, s'il est acté, de-

vrait permettre aux deux entités d'avoir plus de lisibilité dans leur travail quotidien avec les entreprises et d'autres opérateurs économiques de la région Nord-Est.

Après avoir rempli toutes les formalités administratives, les responsables provinciaux des Impôts ont promis de remettre leur fichier (qui compte plus de 3000 entreprises), à leurs partenaires de la CNSS. Il s'agira alors du début d'un travail en synergie qui sera effectué par les deux administrations.

Ngounié/Département de la Louetsi-Wano/Lébamba/Voiries

L'axe Lebamba-Bongolo réhabilité

Gloire Junaël MOU-BEDI BIGOGO

Lebamba/Gabon

Distant de plus de quatre kilomètres, celui-ci vient de recevoir une cure de jouvence à la suite de travaux d'entretien exécutés par la Société de transformation agricole et de développement rural (Sotrader).

CETTE initiative de l'édile de Lebamba, Omer Moukoko Lepinda, du secrétaire général du Conseil départemental et de la Société de transformation agricole et de développement rural (Sotrader), est vivement saluée par les habitants.

En effet, depuis plus de deux ans, cet axe routier véritable casse-tête pour les usagers, était pratiquement devenu impraticable notamment pour la circulation des véhicules. Même à pieds, il n'était pas aisé



Une niveleuse à pied d'œuvre sur l'axe Lebamba-Bongolo.

d'emprunter ce tronçon jonché de trous et de bourbiers par endroits, du fait de fortes pluies qui tom-

bent dans la région, et surtout du manque d'entretien de cette infrastructure. Beaucoup se demandaient

alors pourquoi avoir abandonné l'unique voie qui mène à l'hôpital de Bongolo, ce centre de santé le

plus célèbre de la région ? La situation était telle que de nombreux transporteurs ne s'y risquaient plus. Même les ambulanciers accompagnant les malades qui viennent de toutes parts y compris des pays voisins étaient condamnés à rouler au pas pour rallier la structure hospitalière de renommée internationale.

Mais, le cauchemar vient de prendre fin grâce aux travaux de reprofilage de ce linéaire de plus de quatre kilomètres. Pour Omer Moukoko Lepinda, le partenariat entre les autorités locales et la Sotrader qui exploite une carrière de gravier dans la localité, est plus que salutaire. Dans la mesure où l'institution municipale en charge de l'entretien des voiries urbaines ne dispose d'aucun moyen adéquat pour assurer convenablement cette mission qui reste, il est vrai, la sienne. Les travaux consis-

tent au décapage, au reprofilage et au chargement de la voie au moyen d'une niveleuse, de trois camions bennes et d'un compacteur. Selon Abibou, conducteur des travaux, il est question d'ouvrir des crêtes de saignées pour une évacuation des eaux en vue de libérer la chaussée qui sera soigneusement compactée. L'ensollement réalisé au moyen de l'engin sera ensuite un atout considérable pour la solidification du sol.

Du côté des usagers, c'est donc un ouf de soulagement et des remerciements à n'en plus finir à l'endroit des autorités. Tant ils ne savaient plus à quel saint se vouer, quand on sait qu'emprunter cette route, même à pieds, relevait du chemin de croix. Au point que les malades, les plus malchanceux, trouvaient la mort à mi-chemin, faute d'arriver à temps à l'hôpital.